

# Genève

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **75 (1987)**

Heft [10]

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-278429>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Genève

« Bonne chance au Bureau de l'Égalité ! »

*En prévision de la prochaine ouverture du Bureau genevois de l'Égalité des Droits, l'équipe du Centre F-Information nous a fait parvenir un texte présentant ses réflexions et ses espoirs.*

*Après avoir réaffirmé la nécessité d'un organisme capable de redresser un équilibre entre les sexes qui boîtit depuis des siècles, les signataires continuent :*

Nous misons beaucoup sur le futur bureau de l'égalité des droits entre hommes et femmes à condition cependant qu'il défende un féminisme efficace et qu'il soit doté d'un certain nombre de pouvoirs et de moyens.

L'élimination des discriminations contenues dans les lois, des études ou des enquêtes sur la condition féminine sont certes des tâches importantes, mais sûrement pas suffisantes.

Une collaboration avec l'administration et ses départements doit en effet avoir lieu, mais des liens étroits avec les

associations féminines existantes seront également à créer et à entretenir soigneusement, car sans le travail des femmes vivant leur propre réalité, ce bureau resterait lettre morte. Il doit être en mesure de prendre le pouls de Madame Tout-le-monde, percevoir, pressentir, évaluer les véritables difficultés quotidiennes, les doléances, les besoins et les demandes des femmes de la base.

Les associations telles que l'A.M.C.F. (Association des Mères Chefs de Famille), l'A.G.D.F. (Association Genevoise pour les Droits de la Femme), le F-Information et beaucoup d'autres peuvent jouer un rôle indispensable de **courroie de transmission** entre les femmes et les autorités ; il faudra que le Bureau puisse leur **confier des mandats, soutenir leurs actions et les appuyer dans leur travail de tous les jours.**

Il serait bon aussi de pouvoir compter sur l'**appui officiel du Bureau** en cas de litiges concernant des **inégalités flagrantes**. Il devrait avoir la possibilité de recevoir des plaintes, constituer les dossiers, les porter et les défendre devant les instances judiciaires. On peut imagi-

ner, en effet, qu'avec l'introduction du nouveau droit matrimonial, certaines jurisprudences vont revêtir une importance capitale. Et pourquoi ne pas envisager, dans les cas d'une non-application de l'égalité de salaire, la possibilité de prendre des **mesures coercitives** contre les entreprises fautives.

Au-delà du respect des égalités de droit, nous souhaitons que le Bureau s'attèle à une tâche plus vaste, mais à nos yeux fondamentale, celle de réfléchir et de **promouvoir une égalité entre hommes et femmes dans leur réalité quotidienne**, c'est-à-dire leur permettre de mieux concilier vie professionnelle et vie familiale, en prévoyant des aménagements pour tous du temps de travail, une nouvelle organisation de la vie de nos enfants. Obtenir une vraie égalité, c'est surtout promouvoir un changement de relations avec nos partenaires qui favorise un nouveau partage. Si les moyens lui sont réellement donnés, le Bureau de l'Égalité des Droits aura beaucoup à faire en ce qui concerne la **promotion de la femme dans les entreprises :**

— dans l'administration

d'abord, où les candidates sont toujours interrogées sur leurs intentions de maternité ;

— dans le secteur privé, dans les banques en particulier, où les femmes ayant suivi les mêmes formations que leurs collègues, se voient encore refuser des places de cadres.

Il ne faut pas oublier les femmes à la maison et la **reconnaissance du travail ménager par le monde économique**. Ces réalités doivent être rappelées ou dénoncées de manière répétée, une bonne **campagne dans les media** devrait pouvoir être proposée et soutenue par le Bureau.

Bonne chance et bon travail, les objectifs à atteindre ne manquent pas !

**L'équipe de F-Information**

*La responsable du Bureau de l'Égalité entrera en fonctions le 1er novembre. Il s'agit de Marianne Frischknecht, juriste qui a exercé la fonction de juge suppléante à la Chambre des tutelles et a travaillé à l'Office du personnel de l'Etat. Nous reviendrons sur cette nomination.*

# identique au féminin...

A sa clientèle féminine, la BCG propose aide et conseils en matière financière, bancaire et sociale.

Située 34 avenue de Frontenex (tél. 35 88 32), notre nouvelle agence est dirigée par Madame Marie-Antoinette Huguenin. Entourée de collaboratrices qualifiées et enthousiastes, elle propose à nos clients tant masculins que féminins l'éventail complet des services qu'assurent les 14 agences de la BCG.

Seule à Genève, une agence au féminin, identique aux autres... identique au féminin.

Banque hypothécaire du canton de Genève, votre banque cantonale

